optique culture
numéro 40 mai 2015

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

Les dépenses en culture des municipalités en 2013

GAÊTANE DUBÉ *chargée de projet, OCCQ*

Faits saillants

- En 2013, les dépenses des municipalités en matière de culture se chiffrent à 878,0 M$, en hausse de 4,1 % par rapport aux dépenses de 2012. De ce montant, 667,5 M$ sont des dépenses en services rendus directement à la population.
- Les dépenses consacrées à la culture représentent 4,7 % des dépenses de fonctionnement des municipalités.
- Les 878,0 M$ dépensés par les municipalités pour la culture équivalent à une contribution de 108,66 $ par habitant.
- On estime que 84 % des dépenses en culture des municipalités sont payées par les impôts fonciers et les taxes municipales (contribution municipale), 8 % sont financées à même le produit de la vente de biens et services municipaux (tarification municipale), 5 % le sont par des sommes reçues en subventions des deux paliers gouvernementaux et 4 % par des sommes reçues en dons ou provenant d'autres sources de revenus.
- Environ 80 % des dépenses municipales en culture faites sous forme de services rendus vont aux trois domaines *Bibliothèques*, *Arts et lettres*, et *Patrimoine, art public et design*.
- Les montants les plus élevés des dépenses en services rendus sont comptabilisés dans les catégories suivantes : *Salaires et avantages sociaux* (45 %), *Achat de biens et services* (17 %) et *Subventions octroyées* (15 %).

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) de l'Institut de la statistique du Québec présente les résultats de l'*Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture* pour l'année 2013. Les résultats exposés dans ce bulletin prennent en compte les dépenses de fonctionnement attribuées à la culture qui sont relatives aux services rendus directement à la population, aux frais de financement et d'amortissement et aux frais généraux. Le bulletin dresse d'abord un portrait des sommes dépensées en 2013 selon le domaine culturel et la source de financement. Puis, il est question des dépenses municipales en culture au cours des cinq dernières années (de 2009 à 2013). Une série de tableaux statistiques diffusés sur le site de l'OCCQ[1] complète ce bulletin.

1. [En ligne]. [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/municipales/index.html].

Québec

Table des matières

3 Portrait des dépenses en culture faites en 2013

4 Les dépenses selon le domaine culturel

5 Les catégories de dépenses en culture

8 Les dépenses selon la source de financement

9 Les dépenses selon la région administrative

11 Évolution des dépenses de 2009 à 2013

14 Conclusion

Signes conventionnels

%	Pour cent ou pourcentage
n	Nombre
M	Million
...	N'ayant pas lieu de figurer
..	Donnée non disponible
r	Donnée révisée
—	Néant ou zéro
$	En dollars
F	Donnée peu fiable

Notes méthodologiques[2]

Municipalités à l'étude

Afin d'obtenir un portrait des dépenses en matière de culture représentatif de l'ensemble des municipalités du Québec, toutes les municipalités québécoises sont visées par l'enquête. Au 1er janvier 2013, l'ISQ dénombre 1 111 municipalités locales sur le territoire du Québec, dont 931 (83,8 %) ont moins de 5 000 habitants. La population du Québec est estimée à 8 080 110 habitants (+ 1,2 %, par rapport à celle de 2012).

Ces 1 111 municipalités sont subdivisées selon la taille de leur population en sept groupes homogènes de municipalités :

- 500 000 habitants et plus (Montréal et Québec) ;
- 200 000 à 499 999 habitants (Gatineau, Laval, Longueuil) ;
- 100 000 à 199 999 habitants (Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne, Trois-Rivières) ;
- 25 000 à 99 999 habitants : 35 municipalités ;
- 10 000 à 24 999 habitants : 57 municipalités ;
- 5 000 à 9 999 habitants : 78 municipalités ;
- Moins de 5 000 habitants : 931 municipalités.

Traitement statistique

Toutes les municipalités de 5 000 habitants et plus sont invitées à fournir leurs dépenses réelles pour l'année 2013. Les dix municipalités de 100 000 habitants et plus ont toutes répondu à l'enquête, de même que 80 % des municipalités de 5 000 à 100 000 habitants. Les dépenses des municipalités non répondantes ont fait l'objet d'estimations statistiques. Pour les municipalités de moins de 5 000 habitants, les dépenses sont estimées à partir d'un traitement statistique par modélisation intégrant les données du rapport financier du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), lorsque celles-ci sont disponibles pour la municipalité concernée, et de l'*Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques du Québec* réalisée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

En général, la qualité des estimations est excellente. Toutefois, la qualité d'une estimation diminue lorsque le nombre de municipalités servant à la produire est petit. Dans ce cas, l'estimation dont la précision est passable est accompagnée d'un astérisque (*) et doit être interprétée avec prudence. Lorsque la précision d'une estimation est jugée trop faible pour être fournie, celle-ci est remplacée par un « F ».

2 Pour des explications complètes sur la méthodologie, les concepts et les définitions, consulter le site de l'Observatoire.

Notice suggérée pour mentionner cet article dans une bibliographie ou en reproduire un extrait :

DUBÉ, Gaëtane (2015). « Les dépenses en culture des municipalités en 2013 », *Optique culture*, n° 40, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, mai, 16 p. [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/observatoire].

Portrait des dépenses en culture faites en 2013

En tenant compte des services rendus, des frais de financement et d'amortissement ainsi que des frais généraux attribués à la culture, les dépenses des municipalités en matière de culture totalisent, en 2013, 878,0 M$ (tableau 1). Ce montant représente 4,7 % des dépenses de fonctionnement totales des municipalités. Ces données sont à considérer avec la mission des municipalités dans les différents domaines culturels. Cette mission est aussi en lien avec celle des autorités gouvernementales en matière de soutien à la culture. Mentionnons d'ailleurs que l'Observatoire vient de publier un bulletin montrant que les dépenses dédiées à la culture par l'administration publique québécoise s'élèvent à 989,0 M$. Les dépenses en culture du gouvernement québécois dans les dépenses consolidées des comptes publics s'établissent ainsi à 1,1 % en 2012-2013 (et à 1,5 % lorsqu'on ajoute les dépenses fiscales)[3].

Les dépenses en culture des municipalités se répartissent comme suit : 667,5 M$ (76,0 %) sont des dépenses en services rendus à la population pour des services ou des activités liés à la culture, 128,3 M$ (14,6 %) correspondent à des frais généraux, puis 82,2 M$ (9,4 %) représentent des frais de financement et d'amortissement.

Lorsque l'on met les dépenses en rapport avec la taille de la population, on constate que l'ensemble des municipalités québécoises ont dépensé pour la culture 108,66 $ par habitant en 2013 (tableau 2). Les municipalités qui consacrent le plus d'argent par habitant à la culture sont celles comptant 500 000 habitants et plus, avec 174,58 $ par habitant (incluant les frais de financement et d'amortissement et les frais généraux). Par ailleurs, hormis les municipalités de moins de 10 000 habitants, les municipalités de 200 000 à 499 999 habitants sont celles qui dépensent le moins en culture, avec 74,20 $ par habitant.

Tableau 1 **Dépenses en culture des municipalités selon le genre de dépenses, Québec, 2013**

	$
Dépenses totales de fonctionnement	18 600 841 946
Dépenses de fonctionnement en culture	877 950 369
Services rendus	667 474 170
Frais de financement et d'amortissement	82 175 128
Frais généraux	128 301 071
Part des dépenses en culture dans les dépenses totales de fonctionnement des municipalités (%)	4,7

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 2 **Dépenses en culture des municipalités par habitant selon le genre de dépenses et la taille de la population, Québec, 2013**

	Toutes les municipalités		500 000 habitants et plus[1]		200 000 à 499 999 habitants[2]		100 000 à 199 999 habitants[3]	
	$	%	$	%	$	%	$	%
Services rendus	82,61	76,0	135,32	77,5	56,01	75,5	83,05	77,6
Frais de financement et d'amortissement	10,17	9,4	15,32	8,8	8,94	12,1	11,59	10,8
Frais généraux	15,88	14,6	23,94	13,7	9,25	12,5	12,38	11,6
Dépenses totales	**108,66**	**100,0**	**174,58**	**100,0**	**74,20**	**100,0**	**107,02**	**100,0**

	25 000 à 99 999 habitants		10 000 à 24 999 habitants		5 000 à 9 999 habitants		Moins de 5 000 habitants	
	$	%	$	%	$	%	$	%
Services rendus	78,64	76,1	78,00	73,3	47,50	75,1	29,24	68,6
Frais de financement et d'amortissement	9,78	9,5	8,17	7,7	6,47	10,2	4,36	10,2
Frais généraux	14,88	14,4	20,31	19,1	9,29	14,7	9,03	21,2
Dépenses totales	**103,30**	**100,0**	**106,47**	**100,0**	**63,26**	**100,0**	**42,63**	**100,0**

1. Montréal et Québec.
2. Gatineau, Laval et Longueuil.
3. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

3. Les dépenses municipales dans les différents domaines de la culture sont inhérentes à la mission des municipalités, cette mission est en lien avec celle qu'ont les autres paliers de gouvernements. Pour plus de détails sur les dépenses en culture de l'administration publique québécoise, consulter le bulletin Optique culture nº 38. [En ligne]. [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/index.html]

Les dépenses selon le domaine culturel

Les dépenses en culture des municipalités portent sur les domaines suivants : « Bibliothèques », « Arts et lettres », « Festivals et événements culturels », « Festivals et événements à composante culturelle », « Loisir culturel et scientifique », « Patrimoine, art public et design », « Conservation d'archives historiques » et « Autres dépenses non réparties (tous les domaines sauf les bibliothèques) »[4]. Les dépenses faites dans ces domaines constituent les services rendus directement à la population. Elles sont comptabilisées dans six rubriques comptables : *Salaires et avantages sociaux*, *Subventions octroyées*, *Cachets d'artistes et honoraires*, *Achat de biens et services*, *Entretien des immeubles et autres services municipaux* et *Autres dépenses*.

À l'exemple des années antérieures[5], en 2013, la part la plus élevée des 667,5 M$ dépensés en services rendus à la population en matière de culture par l'ensemble des municipalités va aux *Bibliothèques* (292,3 M$ soit 43,8 % des dépenses) (tableau 3). Deux autres domaines reçoivent une part importante des dépenses municipales en culture : *Arts et lettres*, avec 131,0 M$ (soit 19,6 % des dépenses) et *Patrimoine, art public et design*, avec 115,6 M$ (17,3 %).

Selon une étude récente de l'Observatoire[6], 75 % des revenus des bibliothèques publiques québécoises sont assurés par les administrations municipales, 20 % proviennent du gouvernement du Québec et 5 %, d'une autre source de revenus. En Ontario, en Colombie-Britannique et aux États-Unis, la part versée par les municipalités est de 85 %. Toutefois, depuis 2007, la part de la contribution municipale tend à augmenter au Québec.

Tableau 3 **Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon le domaine culturel et la taille de la population, Québec, 2013**

	Toutes les municipalités		500 000 habitants et plus[1]		200 000 à 499 999 habitants[2]		100 000 à 199 999 habitants[3]	
	$	%	$	%	$	%	$	%
Bibliothèques	292 271 790	43,8	105 993 240	34,7	29 577 008	56,7	22 347 715	38,8
Arts et lettres[4]	131 049 938	19,6	76 587 098	25,1	8 249 262	15,8	17 165 145	29,8
Festivals et événements culturels	41 714 546	6,2	7 963 267	2,6	4 547 861	8,7	4 978 059	8,6
Festivals et événements à composante culturelle	22 145 624	3,3	916 090	0,3	1 864 734	3,6	3 165 899	5,5
Loisir culturel et scientifique	27 882 800	4,2	8 288 138	2,7	4 077 269	7,8	1 750 049	3,0
Patrimoine, art public et design	115 626 252	17,3	98 823 633	32,4	1 340 094	2,6	5 738 623	10,0
Conservation d'archives historiques	2 981 264	0,4	1 173 885	0,4	622 607	1,2	525 834	0,9
Non réparties (tous les domaines sauf les bibliothèques)	33 801 957	5,1	5 665 004	1,9	1 855 948	3,6	1 942 788	3,4
Services rendus	**667 474 170**	**100,0**	**305 410 356**	**100,0**	**52 134 782**	**100,0**	**57 614 112**	**100,0**

	25 000 à 99 999 habitants		10 000 à 24 999 habitants		5 000 à 9 999 habitants		Moins de 5 000 habitants	
	$	%	$	%	$	%	$	%
Bibliothèques	60 760 746	49,7	39 823 562	58,0	14 761 971	58,0	19 007 548	53,0
Arts et lettres[4]	17 638 048	14,4	5 855 476	8,5	2 134 340	8,4	3 420 569*	9,5*
Festivals et événements culturels	7 880 517	6,4	5 172 320	7,5	4 314 482	17,0	6 858 039*	19,1*
Festivals et événements à composante culturelle	11 460 703	9,4	2 496 980	3,6	943 885*	3,7*	F	F
Loisir culturel et scientifique	9 199 129	7,5	2 061 025	3,0	979 314*	3,8*	F	F
Patrimoine, art public et design	4 597 072	3,8	3 505 072	5,1	448 268	1,8	1 173 491*	3,3*
Conservation d'archives historiques	332 014	0,3	288 521	0,4	F	F	F	F
Non réparties (tous les domaines sauf les bibliothèques)	10 480 202	8,6	9 430 206	13,7	1 849 639	7,3	2 578 168*	7,2*
Services rendus	**122 348 430**	**100,0**	**68 633 162**	**100,0**	**25 446 801**	**100,0**	**35 886 526**	**100,0**

* Précision passable : à interpréter avec prudence.

F Donnée trop peu fiable pour être publiée.

1. Montréal et Québec.
2. Gatineau, Laval et Longueuil.
3. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.
4. Incluant les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

4. Pour des définitions complètes des domaines, consulter les notes méthodologiques sur le site de l'OCCQ. [En ligne]. [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/municipal/fr/dmd.html].
5. Pour plus de détails sur l'évolution des dépenses culturelles des municipalités selon le domaine, consulter les tableaux sur le site de l'OCCQ. [En ligne]. [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/municipal/index.html].
6. Pour plus de détails sur la structure de financement des bibliothèques publiques québécoises, consulter le bulletin Optique culture no 35, page 12. [En ligne]. [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/index.html].

Plus spécifiquement, comme on peut s'y attendre, la part des dépenses en services rendus à la population dédiée à l'un ou l'autre des domaines culturels étudiés diffère selon la taille des municipalités. Toutefois, il y a une constante : quelle que soit la taille des municipalités, le montant dépensé dans le domaine *Bibliothèques* dépasse celui versé dans les autres domaines culturels.

Dans les municipalités les plus populeuses que sont Montréal et Québec (500 000 habitants et plus), les dépenses en services rendus sont faites principalement dans les domaines *Bibliothèques* (106,0 M$ ou 34,7 %), *Patrimoine, art public et design* (98,8 M$ ou 32,4 %) et *Arts et lettres* (76,6 M$ ou 25,1 %). En comparaison, dans les municipalités de 5 000 à 9 999 habitants par exemple, les trois quarts des dépenses en services rendus sont faites dans les domaines *Bibliothèques* (14,8 M$ ou 58,0 %) et *Festivals et événements culturels* (4,3 M$ ou 17,0 %).

Les catégories de dépenses en culture

Les salaires et avantages sociaux comptent pour 44,9 % (300,0 M$) des dépenses en services rendus faites en matière de culture par l'ensemble des municipalités du Québec (tableau 4 et figure 1). Soulignons que les municipalités ont dépensé 55,1 M$ en cachets d'artistes et honoraires et 98,2 M$ en subventions octroyées à des organismes culturels. Ces deux catégories représentent ensemble 23 % des dépenses en culture faites sous forme de services rendus. L'achat de biens et services et l'entretien des immeubles représentent respectivement 17,3 % et 10,0 % des dépenses en services rendus à la population en matière de culture. Ce portrait de la répartition des dépenses chez l'ensemble des municipalités s'applique pratiquement à tous les groupes de municipalités comptant 10 000 habitants et plus. Dans les municipalités de moins de 10 000 habitants, les catégories de dépenses dominantes sont *Salaires et avantages sociaux* et *Achat de biens et services*.

On remarque également que la part des dépenses affectées dans les catégories *Subventions octroyées* (28,1 %) et *Cachets d'artistes et honoraires* (9,8 %) dans les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants est plus élevée que la part de ces dépenses faites par la plupart des autres groupes de municipalités. Cette particularité s'explique par une pratique différente chez certaines municipalités de ce groupe consistant à confier des mandats à des organismes culturels pour la mise en œuvre de spectacles dans le cadre d'événements culturels. Dans ce groupe de municipalités, la part des coûts liés aux subventions octroyées est en effet passée de 25,3 % à 28,1 %, entre 2009 et 2013 (figure 2). Le même phénomène est observé chez les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants, lesquelles augmentent aussi de 6,2 % (en 2009) à 8,8 % (en 2013) leurs parts des dépenses comptabilisées en l'octroi de subventions.

Tableau 4 **Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon la catégorie de dépenses et la taille de la population, Québec, 2013**

	Toutes les municipalités		Plus de 500 000 habitants[1]		200 000 à 499 999 habitants[2]		100 000 à 199 999 habitants[3]	
	$	%	$	%	$	%	$	%
Salaires et avantages sociaux	300 019 859	44,9	140 200 443	45,9	29 260 941	56,1	20 981 900	36,4
Subventions octroyées	98 229 410	14,7	51 632 385	16,9	6 139 034	11,8	16 186 123	28,1
Cachets d'artistes et honoraires	55 151 196	8,3	27 201 945	8,9	3 190 002	6,1	5 619 223	9,8
Achat de biens et services	115 501 093	17,3	56 705 093	18,6	6 121 986	11,7	7 356 861	12,8
Entretien des immeubles et autres services municipaux[4]	66 694 895	10,0	18 541 762	6,1	6 237 664	12,0	6 235 208	10,8
Autres dépenses[5]	31 877 718	4,8	11 128 728	3,6	1 185 155	2,3	1 234 798	2,1
Services rendus	**667 474 170**	**100,0**	**305 410 356**	**100,0**	**52 134 782**	**100,0**	**57 614 112**	**100,0**

	25 000 à 99 999 habitants		10 000 à 24 999 habitants		5 000 à 9 999 habitants		Moins de 5 000 habitants	
	$	%	$	%	$	%	$	%
Salaires et avantages sociaux	55 191 702	45,1	31 736 972	46,2	9 516 209	37,4	13 131 652	36,6
Subventions octroyées	12 950 155	10,6	6 062 435	8,8	2 156 332	8,5	F	F
Cachets d'artistes et honoraires	9 471 470	7,7	4 211 373	6,1	2 122 161*	8,3*	3 335 022*	9,3*
Achat de biens et services	18 872 074	15,4	11 747 123	17,1	6 121 677	24,1	8 576 278	23,9
Entretien des immeubles et autres services municipaux[4]	18 372 857	15,0	8 757 094	12,8	3 535 022	13,9	5 015 288*	14,0*
Autres dépenses[5]	7 490 171	6,1	F	F	1 995 399	7,8	F	F
Services rendus	**122 348 430**	**100,0**	**68 633 162**	**100,0**	**25 446 801**	**100,0**	**35 886 526**	**100,0**

* Précision passable : à interpréter avec prudence.
F Donnée trop peu fiable pour être publiée.
1. Montréal et Québec.
2. Gatineau, Laval et Longueuil.
3. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.
4. Dépenses en entretien des immeubles et autres services municipaux qui n'ont pu être réparties par catégorie.
5. Comprenant les frais de locaux, les crédits de taxe et la quote-part versée aux organismes supramunicipaux.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 1 **Répartition des dépenses en culture des municipalités en services rendus selon la catégorie de dépenses et la taille de la population, Québec, 2013**

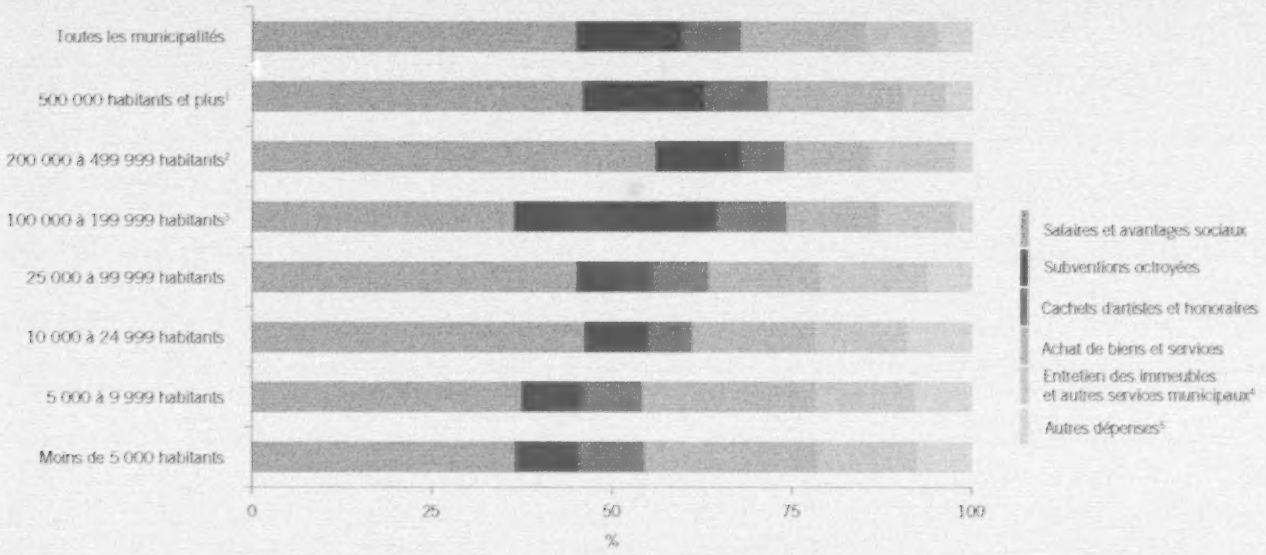

1. Montréal et Québec.
2. Gatineau, Laval et Longueuil.
3. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.
4. Dépenses en entretien des immeubles et autres services municipaux qui n'ont pu être réparties par catégorie.
5. Comprenant les frais de locaux, les crédits de taxe et la quote-part versée aux organismes supramunicipaux.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 2 **Part des dépenses en culture des municipalités en services rendus constituée par les subventions et les cachets d'artistes et honoraires, selon la taille de la population, Québec, 2009 et 2013**

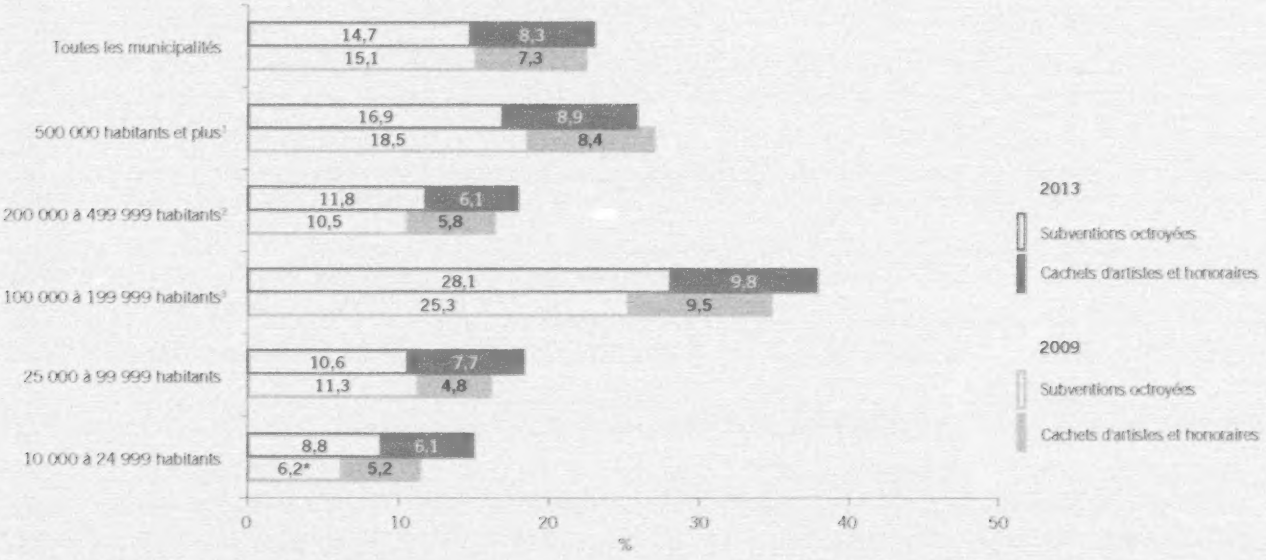

1. Montréal et Québec.
2. Gatineau, Laval et Longueuil.
3. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

L'examen des dépenses municipales en services rendus à la population selon le domaine culturel et la catégorie des dépenses (tableau 5) montre qu'en 2013 la majorité des 292,3 M$ dépensés dans le domaine *Bibliothèques* est versé en *Salaires et avantages sociaux* (61,6 %), le quart du montant va à l'*Achat de biens et de services* (23,1 %) et un dixième est consacré à l'*Entretien des immeubles et autres services municipaux* (10,9 %). En ce qui a trait aux deux autres domaines recevant une part importante des dépenses culturelles, on note à propos du domaine *Arts et lettres* que 30,6 % des 131,0 M$ dépensés constituent des sommes accordées en *Subventions*, 22,9 % sont des dépenses versées en *Salaires et avantages sociaux* et 21,6 %, en *Cachets d'artistes et honoraires*. Des montants déboursés dans le domaine *Patrimoine, art public et design* (115,6 M$), 43,9 % sont engagés en *Salaires et avantages sociaux*, 22,8 % en *Subventions* et 16,0 % en *Achat de biens et de services*.

Tableau 5 **Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon le domaine culturel et la catégorie de dépenses, Québec, 2013**

Domaine culturel	Unité	Salaires et avantages sociaux	Subventions octroyées	Cachets d'artistes et honoraires	Achat de biens et services	Entretien[1]	Autres dépenses[2]	Dépenses totales
Bibliothèques	$	180 151 214	F	3 183 621	67 613 852	31 992 276	8 187 114	292 271 790
	%	61,6	F	1,1	23,1	10,9	2,8	100,0
Arts et lettres[3]	$	30 052 807	40 102 958	28 323 492	12 075 657	9 815 001	10 680 023	131 049 938
	%	22,9	30,6	21,6	9,2	7,5	8,1	100,0
Festivals et événements culturels	$	7 071 862	13 557 688	8 578 557	6 551 742	4 405 220	1 549 478*	41 714 546
	%	17,0	32,5	20,6	15,7	10,6	3,7*	100,0
Festivals et événements à composante culturelle	$	4 051 870	6 477 127	4 305 849	5 721 352	906 180	F	22 145 624
	%	18,3	29,2	19,4	25,8	4,1	F	100,0
Loisir culturel et scientifique	$	10 416 361	5 184 133	2 002 930	2 419 675	7 312 963	546 737	27 882 800
	%	37,4	18,6	7,2	8,7	26,2	2,0	100,0
Patrimoine, art public et design	$	50 816 519	26 366 433	8 107 423	18 523 667	5 907 986	5 904 224	115 626 252
	%	43,9	22,8	7,0	16,0	5,1	5,1	100,0
Conservation d'archives historiques	$	1 804 038	305 056	43 311	100 697	683 423	F	2 981 264
	%	60,5	10,2	1,5	3,4	22,9	F	100,0
Non réparties (tous les domaines sauf les bibliothèques)	$	15 655 187	5 092 303	606 013	2 494 450	5 671 845	F	33 801 957
	%	46,3	15,1	1,8	7,4	16,8	F	100,0
Total	**$**	**300 019 859**	**98 229 410**	**55 151 196**	**115 501 093**	**66 694 895**	**31 877 718**	**667 474 170**
	%	**44,9**	**14,7**	**8,3**	**17,3**	**10,0**	**4,8**	**100,0**

* Précision passable : à interpréter avec prudence.
F Donnée trop peu fiable pour être publiée.
1. Dépenses en entretien des immeubles et autres services municipaux qui n'ont pu être réparties par catégorie.
2. Comprenant les frais de locaux, les crédits de taxes et la quote-part versée aux organismes supramunicipaux.
3. Incluant les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les dépenses selon la source de financement

L'offre culturelle des municipalités québécoises est financée à partir de quatre sources différentes. Premièrement, les impôts fonciers et les taxes municipales, désignés par « contribution municipale », comptent en 2013 pour 83,7 % dans le financement de la culture dans les municipalités (figure 3). Deuxièmement, la municipalité tire des revenus au moyen de la tarification d'activités ou par la vente de biens et services ; dans ce cas, la dépense est assumée au moins en partie par l'utilisateur des services. Cette source finance 7,7 % des services culturels pour l'ensemble des municipalités. Troisièmement, une partie des revenus vient des subventions octroyées par les gouvernements fédéral et provincial, et la part du financement des services culturels provenant de cette source est estimée à 4,5 %. Quatrièmement, il existe une source de revenus que nous classons dans la catégorie « autres revenus » dont l'importance est généralement marginale (4,1 %).

Figure 3 **Répartition des dépenses en culture des municipalités selon la source de financement, Québec, 2013**

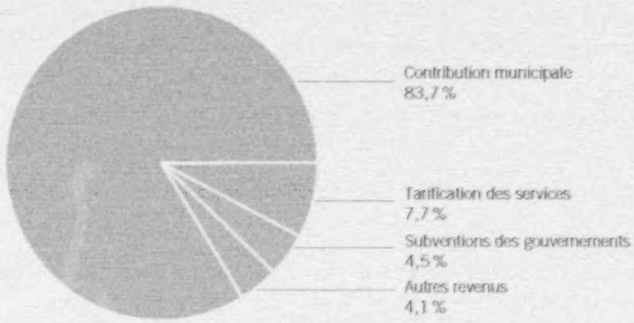

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Comme on peut le voir au tableau 6, quelle que soit la taille de la municipalité, la principale source de financement des dépenses en culture est les revenus tirés des impôts fonciers et des taxes municipales (soit la contribution municipale). Selon la taille de la municipalité, cette source de revenus finance entre 79,3 % (municipalités de 500 000 habitants et plus) et 92,1 % (municipalités de 200 000 à 499 999 habitants) des dépenses culturelles réalisées en 2013.

Les municipalités comptant 100 000 à 199 999 habitants montrent une façon de faire légèrement différente des autres groupes de municipalités. Dans ce groupe, en effet, on constate que la part des dépenses en culture payée par la tarification de biens et services est plus importante, soit 12,2 %. Dans les autres groupes, cette part est au minimum de 3,1 % (chez les municipalités de 200 000 à 499 999 habitants) et au maximum de 9,6 % (chez les municipalités de 500 000 habitants et plus).

L'examen des dépenses culturelles des municipalités selon la source de financement des domaines étudiés (tableau 7) montre que certains secteurs d'activités sont moins tributaires que d'autres des taxes et des impôts fonciers (la contribution municipale). C'est le cas notamment du domaine *Patrimoine, art public et design* où 45,7 % des dépenses sont payées par la contribution municipale. À propos de ce domaine, il est à noter que 28,6 % de son financement municipal provient de la vente de biens et services (tarification)

Tableau 6 **Dépenses en culture des municipalités selon la taille de la population et la source de financement, Québec, 2013**

	Contribution municipale		Vente de biens et services (tarification)		Subventions reçues		Dons et autres revenus		Dépenses totales	
	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%
500 000 habitants et plus[1]	312 378 663	79,3	38 005 461	9,6	18 435 816	4,7	25 197 829	6,4	394 017 769	100,0
200 000 à 499 999 habitants[2]	63 634 204	92,1	2 143 183	3,1	2 252 105	3,3	1 040 246	1,5	69 069 739	100,0
100 000 à 199 999 habitants[3]	61 543 427	82,9	9 033 444	12,2	2 957 824	4,0	707 856	1,0	74 242 551	100,0
25 000 à 99 999 habitants	138 806 033	86,4	9 440 576	5,9	6 260 228	3,9	6 213 318	3,9	160 720 156	100,0
10 000 à 24 999 habitants	85 244 617	91,0	3 128 318	3,3	3 964 897	4,2	1 350 034	1,4	93 687 867	100,0
5 000 à 9 999 habitants	29 517 275	87,1	2 046 986	6,0	1 826 551	5,4	496 872*	1,5*	33 887 684	100,0
Moins de 5 000 habitants	43 758 494	83,6	3 905 680*	7,5*	3 903 787*	7,5*	F	F	52 324 604	100,0
Total	**734 882 713**	**83,7**	**67 703 648**	**7,7**	**39 601 208**	**4,5**	**35 762 800**	**4,1**	**877 950 369**	**100,0**

* Précision passable : à interpréter avec prudence.
F Donnée trop peu fiable pour être publiée.
1. Montréal et Québec.
2. Gatineau, Laval et Longueuil.
3. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 7 **Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon le domaine culturel et la source de financement, Québec, 2013**

	Contribution municipale		Vente de biens et services (tarification)		Subventions reçues		Dons et autres revenus		Dépenses totales	
	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%
Services rendus	524 406 515	78,6	67 703 648	10,1	39 601 208	5,9	35 762 800	5,4	667 474 170	100,0
Bibliothèques	260 704 185	89,2	8 508 199	2,9	20 908 051	7,2	2 151 355	0,7	292 271 790	100,0
Arts et lettres[1]	102 337 214	78,1	16 824 386	12,8	10 469 107	8,0	1 419 232	1,1	131 049 938	100,0
Festivals et événements culturels	36 575 633	87,7	F	F	1 539 952*	3,7*	F	F	41 714 546	100,0
Festivals et événements à composante culturelle	14 773 356	66,7	560 862	2,5*	716 764	3,2	6 094 642	27,5	22 145 624	100,0
Loisir culturel et scientifique	21 948 711	78,7	5 312 243	19,1	299 614	1,1	322 231*	1,2*	27 882 800	100,0
Patrimoine, art public et design	52 789 278	45,7	33 037 263	28,6	5 163 764	4,5	24 635 947	21,3	115 626 252	100,0
Conservation d'archives historiques	2 915 507	97,8	36 331	1,2	4 627	0,2	24 799	0,8	2 981 264	100,0
Non réparties (tous les domaines sauf les bibliothèques)	32 362 631	95,7	865 249	2,6	499 329	1,5	F	F	33 801 957	100,0
Frais de financement et d'amortissement	82 175 128	100,0	...	...	...	...	...	...	82 175 128	100,0
Bibliothèques	32 093 663	100,0	...	...	...	...	...	...	32 093 663	100,0
Autres domaines culturels	50 081 465	100,0	...	...	...	...	...	...	50 081 465	100,0
Frais généraux	128 301 071	...	...	...	...	...	...	...	128 301 071	...
Dépenses totales	**734 882 713**	**83,7**	**67 703 648**	**7,7**	**39 601 208**	**4,5**	**35 762 800**	**4,1**	**877 950 369**	**100,0**

* Précision passable : à interpréter avec prudence.
F Donnée trop peu fiable pour être publiée.
1. Incluant les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

et 21,3 % des dons et autres revenus. Dans d'autres secteurs, la contribution municipale peut couvrir la quasi-totalité des dépenses, comme c'est le cas du domaine *Conservation d'archives historiques* (97,8 %). On notera également que des domaines tels que *Loisir culturel et scientifique* et *Arts et lettres* doivent leur financement à la contribution municipale (78,7 % et 78,1 % respectivement) et à la vente de biens et services par la municipalité (tarification) (19,1 % et 12,8 % respectivement). Enfin, le financement du domaine *Festivals et événements à composante culturelle* est en partie attribuable à une contribution municipale (66,7 %) et aux dons et autres revenus (27,5 %).

Les dépenses selon la région administrative

Le tableau 8 rapporte les dépenses culturelles des municipalités en services rendus selon la région administrative des municipalités. Pour préserver la qualité de l'information présentée, seuls les montants correspondant aux catégories de dépenses les plus courantes ainsi que le montant total des dépenses par région sont discutés.

De ces données, il ressort ce qui suit : en 2013, les dépenses les plus fortes engagées par les municipalités en services rendus en matière de culture sont effectuées dans les régions de Montréal (277,8 M$), de la Capitale-Nationale (68,2 M$) et de la Montérégie (90,4 M$). Sans doute en raison de la taille des municipalités ou de la notoriété des événements ou équipements culturels que l'on y trouve, les régions suivantes affichent des dépenses totalisant plus de 20 M$: Laurentides (37,3 M$), Lanaudière (29,4 M$), Mauricie (25,6 M$), Saguenay–Lac-Saint-Jean (23,1 M$) et Outaouais (21,8 M$).

Plus de la moitié des dépenses culturelles de la municipalité de la région de Laval sont comptabilisées dans la catégorie *Salaires et avantages sociaux* (57,7 %). La région où la portion des dépenses municipales en culture consacrée à cette catégorie est la plus faible est celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean (29,2 %). Dans cette région, la part la plus importante va aux *Subventions octroyées* (37,2 %). Les données montrent aussi que, comparativement aux autres régions, la part des dépenses en culture attribuée en subventions est également élevée dans les régions du Centre-du-Québec (31,9 %) et de l'Estrie (29,1 %).

Tableau 8 **Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon la région administrative et la catégorie de dépenses, Québec, 2013**

	Unité	Salaires et avantages sociaux	Subventions octroyées	Cachets d'artistes et honoraires	Achat de biens et services	Entretien[1]	Autres dépenses[2]	Dépenses totales
Régions centrales								
Capitale-Nationale	$	21 903 195	11 689 539	14 919 434	14 841 077	4 230 088	616 848*	68 200 181
	%	32,1	17,1	21,9	21,8	6,2	0,9*	100,0
Montréal	$	138 864 154	41 074 192	13 813 785	48 654 577	19 899 444	15 509 556	277 815 709
	%	50,0	14,8	5,0	17,5	7,2	5,6	100,0
Régions périphériques								
Chaudière-Appalaches	$	6 912 857	2 033 595	710 160*	2 641 084	1 927 986	634 520*	14 860 202
	%	46,5	13,7	4,8*	17,8	13,0	4,3*	100,0
Laval	$	10 503 521	3 170 075	885 835	816 122	2 760 939	55 000	18 191 492
	%	57,7	17,4	4,9	4,5	15,2	0,3	100,0
Lanaudière	$	13 145 430	4 855 641	1 802 518	5 330 138	2 822 231	1 482 835	29 438 793
	%	44,7	16,5	6,1	18,1	9,6	5,0	100,0
Laurentides	$	18 169 206	2 144 713*	3 036 679	6 732 422	5 816 108	1 384 116	37 283 244
	%	48,7	5,8*	8,1	18,1	15,6	3,7	100,0
Montérégie	$	41 858 028	5 830 346	7 684 826	16 761 184	11 016 612	7 293 329	90 444 324
	%	46,3	6,4	8,5	18,5	12,2	8,1	100,0
Régions intermédiaires								
Mauricie	$	8 975 050	4 037 191	5 071 646	4 513 008	2 006 138	963 526	25 566 560
	%	35,1	15,8	19,8	17,7	7,8	3,8	100,0
Estrie	$	4 687 434	3 651 752	402 245*	1 630 339	1 642 976	527 898*	12 542 644
	%	37,4	29,1	3,2*	13,0	13,1	4,2*	100,0
Outaouais	$	10 178 374	2 125 595	2 015 845	4 049 136	3 030 540	F	21 766 811
	%	46,8	9,8	9,3	18,6	13,9	F	100,0
Centre-du-Québec	$	4 472 539	4 210 920	387 902*	1 968 750	1 531 941	640 359*	13 212 411
	%	33,9	31,9	2,9*	14,9	11,6	4,8*	100,0
Régions éloignées								
Bas-Saint-Laurent	$	3 744 253	1 537 228	F	1 816 079	1 764 149	F	9 718 021
	%	38,5	15,8	F	18,7	18,2	F	100,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	$	6 735 715	8 605 591	1 007 259	2 353 744	3 869 822	F	23 105 427
	%	29,2	37,2	4,4	10,2	16,7	F	100,0
Abitibi-Témiscamingue	$	4 647 506	1 405 077	1 995 795	1 454 126	1 889 992	518 438*	11 910 933
	%	39,0	11,8	16,8	12,2	15,9	4,4*	100,0
Côte-Nord et Nord-du-Québec	$	3 940 337	1 129 402	657 020*	1 184 333*	1 668 621	F	9 166 619
	%	43,0	12,3	7,2*	12,9*	18,2	F	100,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	$	1 282 259*	728 552*	F	F	817 308*	F	4 250 798
	%	30,2*	17,1*	F	F	19,2*	F	100,0
Toutes les municipalités	**$**	**300 019 859**	**98 229 410**	**55 151 196**	**115 501 093**	**66 694 895**	**31 877 718**	**667 474 170**
	%	**44,9**	**14,7**	**8,3**	**17,3**	**10,0**	**4,8**	**100,0**

* Précision passable : à interpréter avec prudence.
F Donnée trop peu fiable pour être publiée.
1. Dépenses en entretien des immeubles et autres services municipaux qui n'ont pu être réparties par catégorie.
2. Comprenant les frais de locaux, les crédits de taxes et la quote-part versée aux organismes supramunicipaux.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Évolution des dépenses de 2009 à 2013

Les résultats de l'Observatoire montrent qu'entre 2009 et 2013, les dépenses en culture des municipalités québécoises passent de 686,2 M$ à 878,0 M$, ce qui représente une augmentation des dépenses de 6,4 % en moyenne par année (figure 4 et tableau 9). En 2013, l'ensemble des municipalités ont déboursé 34,8 M$ de plus qu'en 2012 en matière de culture (+ 4,1 %). Les dépenses en culture augmentent au fil des ans et la part qu'elles représentent dans le total des dépenses de fonctionnement des municipalités fluctue depuis 2009. Après avoir augmenté de 4,7 % à 4,9 %, entre 2009 et 2010, la part des dépenses en culture régresse à 4,8 % en 2011 et 2012 puis, en 2013, retourne au niveau de 2009.

Lorsque l'on compare la croissance des dépenses de fonctionnement en culture à la croissance du total des dépenses de fonctionnement, on constate que deux tailles de municipalités se distinguent avec des dépenses en culture qui augmentent plus vite : les municipalités comptant de 100 000 à 199 999 habitants et celles comptant de 10 000 à 24 999 habitants (tableau 10). En effet, chez le premier groupe, le TCAM des dépenses de fonctionnement en culture est de 6,2 % entre 2009 et 2013 comparativement à 5,4 % pour le total des dépenses de fonctionnement. Chez le second groupe (10 000 à 24 999 habitants), le taux de croissance annuel moyen est de 8,8 % entre 2009 et 2013 pour la culture comparativement à 5,0 % pour le total des dépenses de fonctionnement. Dans les municipalités de 500 000 habitants et plus comme Montréal et Québec, les dépenses en matière de culture augmentent *grosso modo* au même rythme que le total des dépenses de fonctionnement. Dans les autres municipalités, le taux de croissance annuel moyen des dépenses de fonctionnement en culture est inférieur à celui de l'ensemble des dépenses de fonctionnement.

Figure 4 **Répartition des dépenses de fonctionnement en culture des municipalités selon le genre de dépenses, Québec, 2009 à 2013**

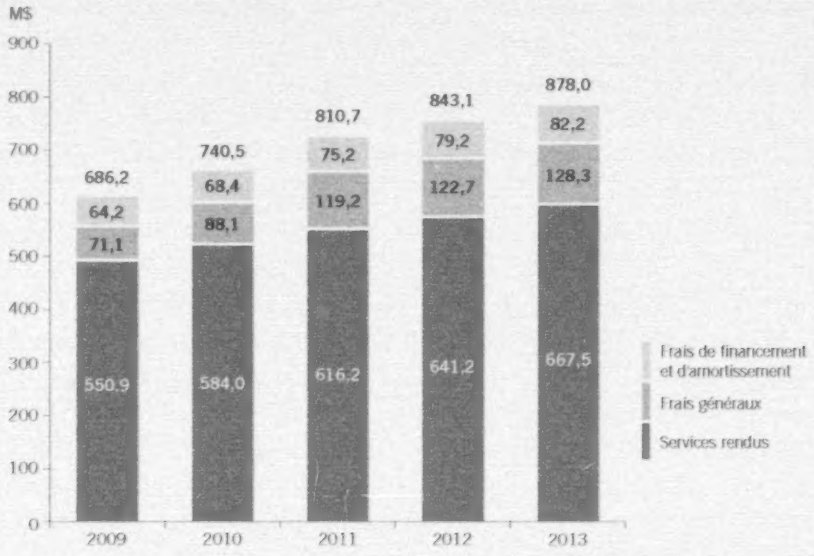

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 9 **Évolution des dépenses en culture des municipalités selon le genre de dépenses, Québec, 2009 à 2013**

	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2012-2013	TCAM[1] 2009-2013
			$			%	%
Dépenses totales de fonctionnement	14 745 436 887	15 085 190 466	16 907 536 112	17 683 460 358	18 600 841 946	5,2	6,0
Dépenses de fonctionnement en culture	686 190 130	740 508 007	810 655 672	843 125 409	877 950 369	4,1	6,4
Services rendus	550 878 527	584 029 215	616 187 971	641 183 186	667 474 170	4,1	4,9
Frais de financement et d'amortissement	64 174 938	68 417 252	75 236 028	79 236 594	82 175 128	3,7	6,4
Frais généraux	71 136 666	88 061 539	119 231 673	122 705 629	128 301 071	4,6	15,9
Part des dépenses en culture dans les dépenses totales de fonctionnement des municipalités (%)	4,7	4,9	4,8	4,8	4,7	...	...

1. TCAM : taux de croissance annuel moyen.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 10 **Dépenses en culture des municipalités selon la taille de la population, Québec, 2009 et 2013**

	Dépenses totales de fonctionnement			Dépenses de fonctionnement en culture		
	2009	2013	TCAM[1] 2009-2013	2009	2013	TCAM[1] 2009-2013
	$		%	$		%
500 000 habitants et plus[2]	5 676 453 421	7 494 018 959	7,2	297 560 500	394 017 769	7,3
200 000 à 499 999 habitants[3]	1 686 569 029	2 054 688 778	5,1	60 427 025	69 069 739	3,4
100 000 à 199 999 habitants[4]	1 189 974 561	1 470 876 669	5,4	58 318 785	74 242 551	6,2
25 000 à 99 999 habitants	2 206 043 919	2 754 527 409	5,7	127 836 766	160 720 156	5,9
10 000 à 24 999 habitants	1 483 237 767	1 806 001 420	5,0	66 916 247	93 687 867	8,8
5 000 à 9 999 habitants	756 325 230	923 857 664	5,1	29 869 264	33 887 684	3,2
Moins de 5000 habitants	1 746 832 961	2 096 871 047	4,7	45 261 542	52 324 604	3,7
Toutes les municipalités	**14 745 436 887**	**18 600 841 946**	**6,0**	**686 190 130**	**877 950 369**	**6,4**

1. TCAM : taux de croissance annuel moyen.
2. Montréal et Québec.
3. Gatineau, Laval et Longueuil.
4. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La figure 5 illustre l'évolution de la part des dépenses en culture dans les dépenses de fonctionnement selon la taille des municipalités. On observe ainsi qu'entre 2009 et 2013, la part des dépenses consacrées à la culture dans les dépenses de fonctionnement a augmenté uniquement dans les municipalités ayant entre 10 000 et 24 999 habitants (4,5 % en 2009 comparativement à 5,2 % en 2013). Malgré quelques progrès entre 2010 et 2012, toutes les autres municipalités maintiennent leurs dépenses en matière de culture dans des proportions relativement équivalentes depuis 2009.

Figure 5 **Part des dépenses en culture dans les dépenses de fonctionnement des municipalités selon la taille de la population, Québec, 2009 à 2013**

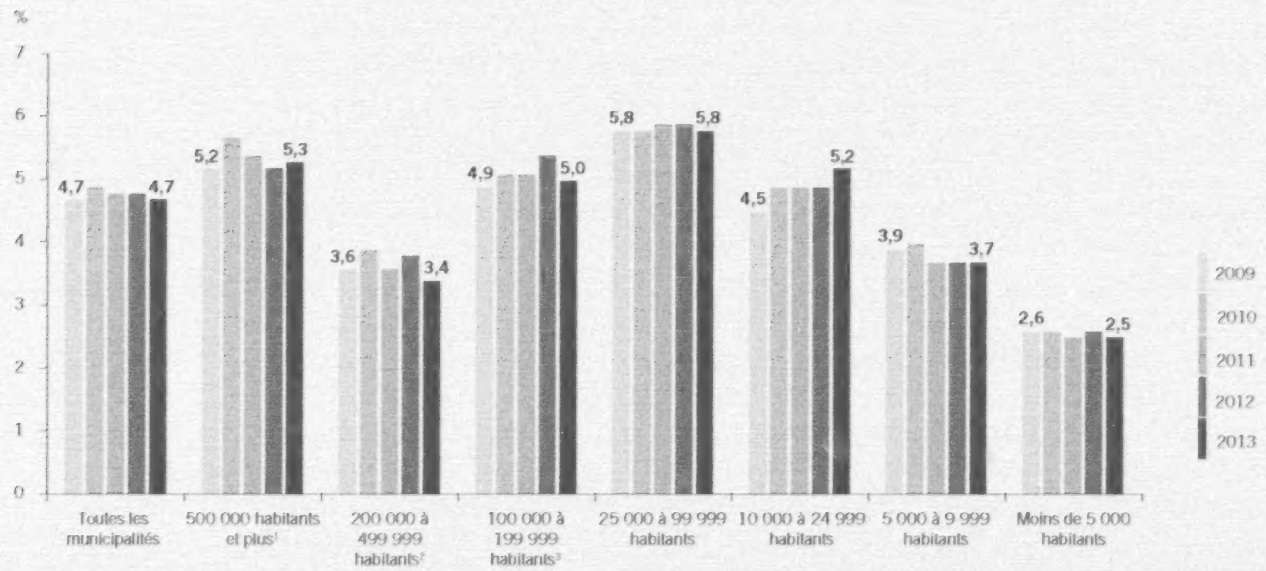

1. Montréal et Québec.
2. Gatineau, Laval et Longueuil.
3. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

En 2009, 88,48 $ par habitant sont investis en matière de culture par l'ensemble des municipalités. En 2013, ce montant grimpe à 108,66 $ par habitant (+ 23 %) (figure 6). Les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants présentent la plus forte augmentation à cet égard, sur la période étudiée. Les municipalités de cette taille ont en effet déboursé 106,47 $ par habitant en 2013, alors qu'en 2009 elles en avaient dépensé 80,24 $ (+ 33 %).

Les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants et celles de 500 000 habitants et plus ont, elles aussi, augmenté de manière importante le montant de leurs dépenses en culture. Ainsi, les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants ont fait passer ce montant de 87,65 $ par habitant à 107,02 $ (+ 22 %), tandis que les municipalités de 500 000 habitants et plus comme Montréal et Québec ont porté les leurs de 136,74 $ à 174,58 $ par habitant (+ 28 %).

Figure 6 **Dépenses en culture des municipalités par habitant selon la taille de la population, Québec, 2009 et 2013**

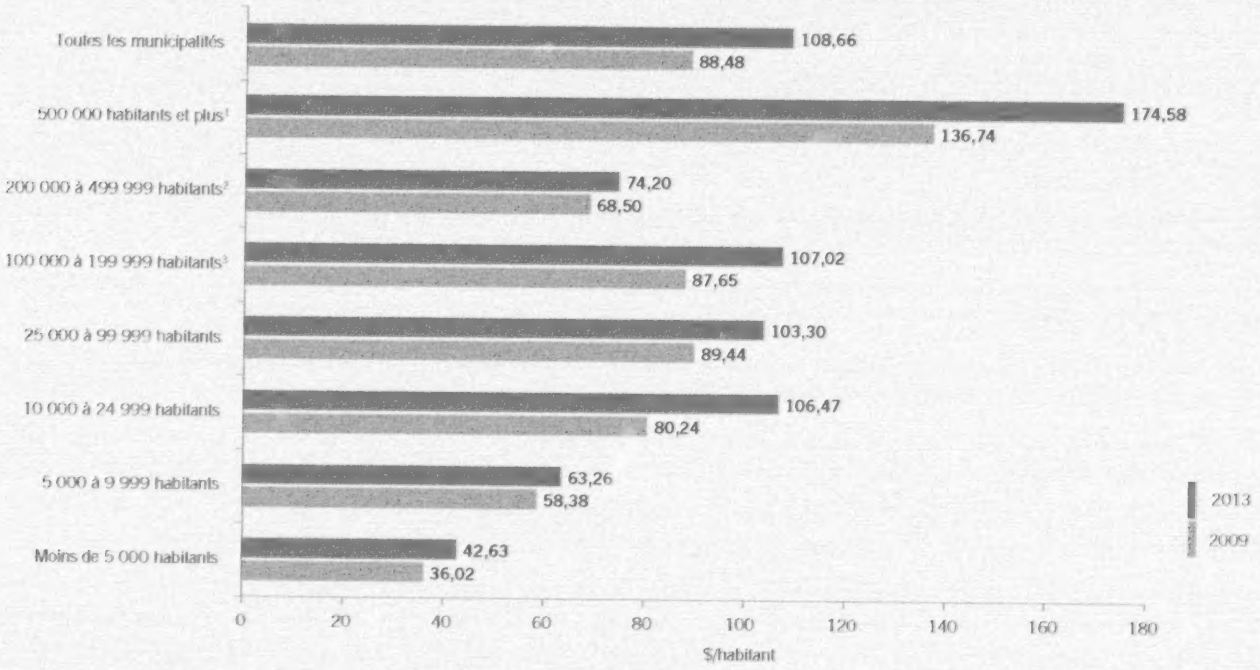

1. Montréal et Québec.
2. Gatineau, Laval et Longueuil.
3. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Conclusion

En somme, le bilan de la période quinquennale des dépenses municipales en culture se révèle plutôt positif : les efforts déployés sur le plan de la culture par l'ensemble des municipalités ne cessent de croître. En effet, les dépenses faites en 2013 ont augmenté de 4,1 % par rapport à celles de 2012 et de 6,4 % en moyenne par année depuis 2009. On constate également que la part des dépenses en culture dans l'ensemble des dépenses de fonctionnement des municipalités fluctue entre 4,7 % et 4,9 % depuis 2009.

En 2013, quelle que soit la taille des municipalités, le domaine des *Bibliothèques* figure de manière constante en tête de liste des secteurs de dépenses. Les trois domaines *Arts et lettres*, *Patrimoine, art public et design* et *Festival et événements culturels* reçoivent aussi une part importante des dépenses municipales en culture. Quelle que soit la taille des municipalités, les déboursés pour la culture sont en grande partie payés par les impôts fonciers et les taxes municipales (83,7 %) et par le produit de la vente de biens et services (tarification) (7,7 %). Enfin, le paiement de salaires et avantages sociaux constitue la principale catégorie de dépenses effectuées en matière de culture par l'ensemble des municipalités du Québec (44,9 % des dépenses en services rendus).

Merci aux municipalités participantes

L'*Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture* est réalisée grâce à la collaboration des municipalités sollicitées à titre de répondants. L'Observatoire de la culture et des communications du Québec les en remercie chaleureusement.

Numéros déjà parus

Optique culture

39	Les ventes d'enregistrements sonores au Québec en 2014	Avril 2015
38	Les dépenses en culture de l'administration publique québécoise depuis 1985	Février 2015
37	La fréquentation des cinémas en 2014	Février 2015
36	Les bibliothèques publiques québécoises de 2002 à 2012 Comparaisons internationales et évolution récente	Février 2015
35	Les ventes de livres de 2009 à 2013	Septembre 2014
34	Dix ans de statistiques sur la fréquentation des arts de la scène	Septembre 2014
33	Les dépenses culturelles des municipalités en 2012	Juin 2014
32	La fréquentation des institutions muséales en 2012 et 2013	Mai 2014
31	Les ventes d'enregistrements sonores au Québec en 2013	Avril 2014
30	La fréquentation des cinémas en 2013	Février 2014
29	Les acquisitions d'oeuvres d'art des musées, des entreprises et des institutions en 2010-2011 et 2011-2012	Novembre 2013
28	La fréquentation des arts de la scène en 2012	Septembre 2013
27	Les ventes de livres de 2008 à 2012	Juillet 2013
26	Le développement de pratiques culturelles chez les enfants Analyse de données de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*	Juillet 2013
25	Les dépenses culturelles des municipalités en 2011	Mai 2013
24	Les ventes d'enregistrements sonores au Québec en 2012	Mai 2013
23	Les artistes en arts visuels québécois : un aperçu statistique	Mai 2013
22	La fréquentation des cinémas et ciné-parcs en 2012	Mars 2013
21	La fréquentation des arts de la scène en 2011	Septembre 2012
20	Les danseurs et chorégraphes québécois : un aperçu statistique	Juillet 2012
19	L'évolution des dépenses culturelles des ménages québécois, de 1997 à 2009	Mai 2012
18	Les dépenses culturelles des municipalités en 2010	Mai 2012
17	La fréquentation des institutions muséales en 2011	Mai 2012
16	Dix ans de statistiques sur le marché de l'enregistrement sonore au Québec	Mai 2012
15	Le marché du vidéogramme en 2011	Avril 2012
14	La performance financière de certaines industries culturelles au Québec de 2005 à 2009	Mars 2012
13	Projections numériques : 45 % de l'assistance des cinémas en 2011	Mars 2012
12	L'emploi salarié dans certaines industries de la culture et des communications, de 1991 à 2010	Novembre 2011
11	Les ventes d'albums québécois de nouveaux artistes	Octobre 2011
10	Les acquisitions d'œuvres d'art des musées, des entreprises et des institutions en 2009-2010	Septembre 2011
09	Dix ans de ventes de livres	Septembre 2011
08	La fréquentation des arts de la scène en 2010	Septembre 2011
07	Les parts de marché du livre édité au Québec en 2009	Juin 2011
06	Vente d'enregistrements sonores en 2010 : renforcement des tendances	Juin 2011
05	Les dépenses culturelles des municipalités en 2009	Mai 2011
04	La fréquentation des institutions muséales en 2010	Mai 2011
03	Les écrivains québécois : un aperçu statistique	Mai 2011
02	Les distributeurs de livres en 2008-2009	Avril 2011
01	L'assistance aux films québécois sous la barre de 10 %	Février 2011

OBSERVATOIRE
DE LA CULTURE ET DES
COMMUNICATIONS
DU QUÉBEC

La version PDF de ce document est consultable à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture.

Pour tout renseignement
Gaëtane Dubé
514 873-4749, poste 6130
gaetane.dube@stat.gouv.qc.ca

Observatoire de la culture
et des communications
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage,
Québec (Québec) G1R 5T4
418 691-2414
observatoire@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
ISSN : 1925-4199 (version imprimée)
ISSN : 1925-4202 (en ligne)
2e trimestre 2015
© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2011

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut de la statistique
Québec